

## Les chiffres clefs communiqués lors de la séance de la commission du 7 mars 2024

### Les chiffres clefs sur 18 mois : 1<sup>er</sup> sept 2022 – 29 février 2024

**Au 29 février 2024, la commission a enregistré 525 demandes recevables d'accès aux DI et/ou DNI (Voir Nota)**

- L'âge moyen des demandeurs est stable à 34 ans ;
- Les femmes représentent toujours environ 75% des demandes ;
- Les demandes qui ne portent que sur les DNI représentent 5% du total et sur les seules DI, 2% du total.

Grâce aux recherches menées par les médecins et professionnels de santé des 27 centres de don contactés, des éléments d'identité ont pu être obtenus par la commission sur 226 donneurs qui correspondent à 245 demandes.

**La commission a envoyé 252 réponses aux demandeurs dont 17 réponses positives** aux demandes de DI et/ou DNI figurant dans le Registre tenu par l'Agence de la Biomédecine (ABM), 38 réponses annonçant le décès du donneur et 57 réponses annonçant que le donneur a refusé de donner son consentement ou n'a pas répondu à la commission.

Sur 252 réponses aux demandeurs, la commission a donc pu identifier avec certitude le donneur dans 112<sup>1</sup> cas, soit environ 45% du total.

Dans les autres cas, la commission a informé le demandeur des éléments à sa disposition comme, par exemple, du fait que le donneur n'a pas pu être identifié à partir des archives existantes.

Par ailleurs, 29 donneurs sont en instance de compléter leurs DI et DNI sur le Registre ABM qui représentent 31 demandeurs.

**Près de 1 donneur sur 2 parmi les donneurs contactés et ayant répondu donne son consentement à la communication de ses données.**

**La commission a reçu 535 consentements spontanés** d'anciens tiers donneurs à la communication de leurs DI et DNI.

**Enfin, la commission a instruit, au total, 9 demandes de risque de ré-identification** sur les motivations attachées à des DNI. Ces demandes ont été adressées à la commission par des médecins des centres de don.

### Rappel des chiffres clefs pour la première année : 1<sup>er</sup> sept 2022 – 31 août 2023

**Au 31 août 2023, la commission a enregistré 434 demandes recevables d'accès aux DI et/ou DNI (Voir Nota).**

- L'âge moyen des demandeurs est stable à 33 ans en 2023 (34 ans en 2022) ;
- Les femmes représentent 74% des demandes ;
- Les demandes qui ne portent que sur les DI ou les DNI représentent 7% du total.

Des éléments d'identité ont pu être obtenus par la commission sur 101 donneurs grâce aux recherches menées par les médecins et professionnels de santé des 26 centres de don contactés.

**La commission a envoyé 77 réponses aux demandeurs dont 3 réponses positives** aux demandes de DI et/ou DNI figurant dans le Registre tenu par l'Agence de la Biomédecine (ABM) et 25 annonçant le décès du donneur.

Dans les autres cas, la commission a informé les demandeurs du refus exprimé par le donneur ou du fait que le donneur n'a pas pu être identifié à partir des archives existantes.

**1 donneur sur 2 parmi les donneurs contactés et ayant répondu a donné son consentement à la communication de ses données.**

**La commission a reçu 435 consentements spontanés** d'anciens tiers donneurs à la communication de leurs DI et DNI.

**La commission, sur un an, a instruit 5 demandes de risque de ré-identification.**

#### Nota

« DI » / données d'identité du donneur, i.e. : le nom de naissance, les prénoms, le sexe, la date et le lieu de naissance

« DNI » / données non identifiantes du donneur, i.e. : âge, état général, tel qu'il le décrit au moment du don, caractéristiques physiques, situation familiale et professionnelle, pays de naissance, motivations du don, rédigées par ses soins

---

<sup>1</sup> 112=17+38+57